



problème obtention carte grise

Par **webgemini**, le **15/05/2008 à 18:10**

bonjourrrnrnj'ai acheté un véhicule neuf le 14-04-08, la carte grise ww était valable jusqu'au 2 mai et a ce jour je n'ai toujours pas ma carte grise definitive.rnrnj'ai appelé la préfecture qui m'a affirmé qu'elle était a jour. le garage me dit que la carte grise a été adressé au mauvais garage enfin bref je pense qu'il m'amuse.rnrnQuels sont mes recours face a ce problème ?(carte grise définitive)rnQue dois-je faire pour obtenir ma carte grise ?rnrnMerci par avance

Par **novice43**, le **02/06/2008 à 20:27**

Bonsoir,rnrnRetournez à la préfecture et demandez leur à qui ils ont adressé la carte grise du véhicule acheté.rnrnSinon demandez qu'il en établissent une autre à votre nom.rnrnAlors au garage de refaire une demande auprès de la Préf.rnrnCordialement,

Par **JamesEraser**, le **03/06/2008 à 21:28**

Si le certificat d'immatriculation du véhicule est bien rattaché à votre nom, vous pouvez également en déclarer la perte auprès d'un service de police ou de gendarmerie. Ils vous remettent un document faisant office de CG le temps que vous obteniez un duplicata.rnrnPar ailleurs, les circonstances de la perte étant précises..... puisque personne (préfecture ou garage) n'est en mesure de vous dire où se trouve ce document.rnrnCela ne devrait pas poser de problème.rnrnCordialement

Par **webgemini**, le **05/06/2008** à **15:43**

merci de votre aide